

Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	 CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE <small>RIOM LIMAGNE & VOLCANS</small>	
Date de convocation 15 février 2023		N :	2023-09
Nombre d'administrateurs : - En exercice : 25 - Présents : 13 - Votants : 15			

L'an deux mille vingt-trois, le 24 février à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES (procuration de Mme CHARLES), M Jean Marc COURBET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Daniel JEAN, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON.

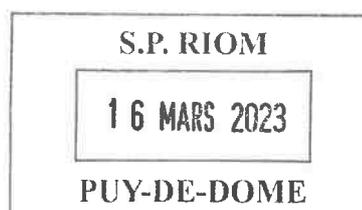
Absents excusés : M. Frédéric BONNICHON, M Bernard JEAN, Mme Anne Marie CHARLES (procuration à Mme CACERES), M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Didier MICHEL, M Didier MIGNE, M WEINMEISTER.

Tableau des effectifs du CIAS

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant l'existence de postes vacants au tableau des effectifs du service d'aide à domicile (départs à la retraite, disponibilités, mutations...) et la nécessité de recruter des agents permanents sur ces postes



Les modifications apportées au tableau des effectifs au 01/03/2023 concernent :

✓ **Nomination stagiaire au 01/03/2023**

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date effet
1 poste agent social 25/35 ^{ème} (25 heures hebdomadaires-71.43% ETP)	Nomination	1 poste agent social 20/35 ^{ème} (20 heures hebdomadaires-57.14% ETP)	Aide à domicile	01/03/2023
1 poste agent social 25/35 ^{ème} (25 heures hebdomadaires-71.43% ETP)	Nomination	1 poste agent social temps complet		
1 poste agent social 25/35 ^{ème} (25 heures hebdomadaires-71.43% ETP)	Nomination	1 poste agent social principal 2 ^{ème} classe temps complet		
1 poste agent social 30/35 ^{ème} (30 heures hebdomadaires-85.71% ETP)	Nomination	1 poste agent social principal 2 ^{ème} classe temps complet		

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISENT** la création des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

